



Mondorf-les-Bains, le 26 avril 2023

AVIS LISTES ELECTORALES 2023

Il est porté à la connaissance du public que pendant le délai légal échu, du 18 avril 2023 au 25 avril 2023, aucune réclamation tendant à l'inscription, respectivement à la radiation d'une personne sur les listes électorales, n'a été adressée au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Mondorf-les-Bains.

Le présent avis est publié par voie d'affiches aux lieux usuels de la commune du 26 avril 2023 au 10 mai 2023.

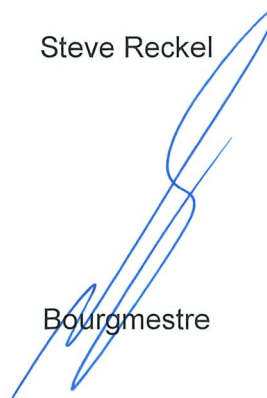
Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,

Claudine Schong-Guill



Secrétaire communal

Steve Reckel



Bourgmestre

Administration communale de Mondorf-les-Bains